

Marie Moret à madame veuve Laporte, 29 juin 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (181r, 182v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 29 juin 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46352>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[29 juin 1896](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Famelistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoie un chèque de 202 F pour solder les 330 exemplaires du numéro de juillet du *Devoir*, les 280 chemises et les 1 000 étiquettes.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées [Molines père et fils](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
29 juin 1896

Madame V^{de} Laporte,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre d'hier.

C'est à la réception du ballot du "Devoir" ici qu'en bonne règle je devrais régler le Devoir : et je comptais précisément revenir à cette règle de conduite quand m'arrivera votre lettre du 27^e qui me demande de vous régler le numéro de juillet avant même son départ de Reims.

à payer 3.60

Ci-joint j'enc un chèque n° 17, valeur 202 francs sur M^{me} Vermeil Molines pour solde :

— 1^{er} des 330 exemplaires

du "Devoir" de juillet 1896

N° 629

194.

— 2^{es} des 280 chemises

3.

— 3^{es} des mille étiquettes

que je compte recevoir

avec les exemplaires

susdits (voir ci-dessus)

Total 202.

conforme au montant

du chèque.

Veuillez m'envoyer
facture acquittée

conséquence. Mais
 espérez-vous pour
 être revenue que
 ce paiement anti-
 cipé ne pourrait
 pas se renouveler.

Veuillez agréer,
 Madame, l'expression
 de mes sentiments
 distingués

Marie Godin